



Analyse des filières vitivinicoles des principaux pays producteurs dans le monde

ETATS-UNIS

Décembre 2016

Premier marché de consommation de vin dans le monde, les Etats-Unis représentent également le 4^{ème} vignoble mondial en superficie et en volume. La filière vitivinicole américaine est encore jeune et très peu régulée en termes de production. Néanmoins, la consommation nationale est dynamique et en hausse continue, ce qui représente un potentiel élevé pour la filière. La majeure partie du vignoble est implanté sur la côte Ouest, avec un encépagement largement international. Le marché se caractérise par une forte concentration des acteurs et des marques puissantes, ainsi qu'un système de distribution spécifique et fortement contrôlé. Les enjeux restent nombreux, notamment pour répondre à la demande intérieure, mais aussi pour résoudre la problématique de la gestion de l'eau.

FranceAgriMer et le CNIV ont commandé une étude permettant de rendre compte de l'état de la concurrence sur le marché mondial du vin à partir d'une analyse détaillée des filières vitivinicoles des principaux pays producteurs de vins dans le monde (monographies de la France et de ses concurrents majeurs). Une étude similaire avait été réalisée par le cabinet Ernst&Young entre 1998 et 2000 pour l'Onivins. Ces précédentes monographies ayant été réalisées il y a environ 15 ans, il est apparu utile de renouveler l'exercice, dans un contexte jugé de plus en plus concurrentiel.

Les investigations ont été menées à partir d'un recueil de données et d'entretiens en 2014 et 2015 par le groupement de cabinet Agrex Consulting/Sève Conseil/Efeso consulting. Cette étude a porté sur dix pays présentant des caractéristiques relativement contrastées et des perspectives de développement variables : Afrique du Sud, Argentine, Australie, Chili, Chine, Espagne, Etats-Unis, France, Italie et Nouvelle-Zélande. Dans cette synthèse, le travail sur les Etats-Unis est exposé.

1 • Contexte macro-économique

Les États-Unis sont désormais sortis de la crise économique de 2008-2009. La résolution des principales questions budgétaires et le dynamisme de moteurs privés comme la consommation des ménages ont porté la croissance américaine.

Le marché de l'immobilier est également en progression, tiré par une hausse de prix et une pression démographique plus importante.

La croissance de l'économie américaine est positive depuis 2010 avec un taux annuel supérieur à 2 % en 2012 et 2013. Cette bonne santé économique se traduit également par une baisse du chômage (le chômage chute progressivement depuis janvier 2010).

L'inflation recule depuis 2011 et atteint 1,46 % en 2013, et ce malgré la baisse continue du chômage. La dette publique américaine a bondi entre 2007 et 2012, passant de 64 % à 110,5 % du PIB. Elle semble néanmoins se stabiliser depuis 2 ans au moyen notamment, d'une baisse importante des dépenses militaires (-14 % depuis 2010) et une hausse des recettes publiques et fiscales.



ETATS-UNIS

1^{ère} puissance économique mondiale

Chiffres-clés 2015 et prévisions

- 318,9 millions d'habitants (+0,7 %)
- 55 798 \$ PIB/habitant (+2,2 %)
- Dette publique 125,4 % du PIB
- 5,3 % taux de chômage
- Inflation +0,2 %

Répartition du PIB par secteur

79,4 %	19,5 %	1,1 %
Services	Industrie	Agriculture

Commerce extérieur

- 2^{ème} exportateur mondial
- 1^{er} importateur mondial
- Balance commerciale -750 milliards \$

Source : OCDE données 2015

2 • Environnement agro-climatique

Le territoire américain est très étendu en latitude et comprend de nombreux reliefs, ce qui lui confère une grande variété de climats. L'ensoleillement moyen dans les zones de production est de 2 908 heures par an.

Selon leur localisation, les régions viticoles sont donc soumises à des conditions topographiques et pédoclimatiques variées, associées à un :

- climat océanique/méditerranéen en Californie et dans l'Oregon,
- climat continental sec dans l'Etat de Washington,
- ou climat tempéré dans le quart Nord-Est.

Le niveau de précipitations augmente d'Ouest en Est. Les régions les plus pluvieuses se situent le long du golfe du Mexique tandis que les plus arides se trouvent dans l'Ouest de la Sierra Nevada au désert de l'Arizona. A niveau national, les précipitations moyennes dans les zones de production viticoles sont de 623 mm par an.

Selon une étude réalisée par le *National Climate Assessment* entre 2010 et 2014, les États-Unis devraient être de plus en plus impactés par les effets du réchauffement climatique : amplification des vagues de chaleur, inondations et ouragans dans les régions du Nord-Est ; importantes sécheresses au Sud et Sud-Est.

Dans les régions soumises à de fortes chaleurs et à de faibles précipitations, comme la Californie, les raisins ont un taux de sucre relativement élevé, et ce, à des stades très avancés. La qualité et la structure des vins risquent alors d'évoluer : modification d'équilibre liée à la baisse d'acidité et au potentiel alcoolique souvent plus élevé (plus de 14 % d'alcool).

La gestion de l'eau : un enjeu pour le vignoble californien

Aux États-Unis, le taux d'irrigation des vignes est très variable selon les régions, en fonction des conditions climatiques et d'une gestion de la problématique de l'eau variant pour chaque État, voire même pour chaque Comté.

Si dans le Nord-Est américain (Pennsylvanie, New-York, Ohio), les conditions pluviométriques expliquent un faible taux d'irrigation (0 à 5 %), dans l'Ouest, où les épisodes de sécheresse sont de plus en plus présents, l'irrigation est une véritable problématique. Mais tous ne l'abordent pas de la même façon :

- Dans l'Etat de Washington l'irrigation est très contrôlée. D'ailleurs, près de 70 % des viticulteurs s'approvisionnent à partir d'*irrigation district* - sorte de coopérative publique gérée par l'État permettant une meilleure gestion des ressources en eau.



Les 30 % restant sont prélevés directement via des puits et ne peuvent être contrôlés par l'Etat.

- Dans l'Oregon, où près de 50 % des exploitations viticoles ont une certification d'agriculture durable, la gestion des ressources en eau est très importante. Le taux d'irrigation est compris entre 40 et 50 %, mais l'essentiel des exploitations utilise de faible quantité : moins de 300 m³ par hectare.
- En Californie, le taux d'irrigation est de l'ordre de 90 %, mais toutes les zones n'utilisent pas les mêmes quantités d'eau. En *Sonoma, Napa, Central Coast* et *Foothills*, les exploitations utilisent entre 350 et 450 m³ par hectare alors qu'en *Central Valley* ce chiffre monte rapidement à plus de 1 500 m³ par hectare .

Le principal système d'irrigation aux États-Unis (90 % des surfaces irriguées) est le goutte-à-goutte (*drip irrigation*) plus économe en eau, plus précis et plus facile d'usage.

Les régions de l'Ouest, et notamment la Californie, exploitent (voire surexploitent) les eaux souterraines pour leur irrigation. Certaines nappes aquifères ne se régénèrent plus et des pénuries d'eau risquent de voir le jour dans certaines zones rurales de Californie. Pour tenter de stopper le problème, le gouvernement californien a pris, ces dernières années, des mesures de gestion de l'eau : réglementation sur l'utilisation des eaux souterraines et réduction de 25 % de l'utilisation d'eau pour les agences de l'eau de Californie.

La maladie de Pierce, principale crainte des viticulteurs américains

La **maladie de Pierce**, causée par une bactérie et véhiculée par des insectes tels que les cicadelles, semble se cantonner pour l'instant dans les zones où les hivers sont doux du Sud des États-Unis (Floride, Texas et Californie méridionale).

Il n'existe actuellement aucun moyen de lutte curatif contre cette bactérie, hormis l'arrachage des vignes contaminées et le contrôle des insectes vecteurs. Depuis son recensement officiel en 1994, la maladie a détruit plus de 600 hectares sur 15 Comtés en Californie.

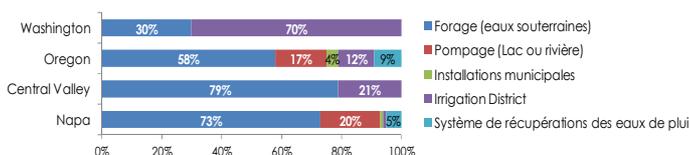
L'**oidium** est présent dans toutes les régions viticoles américaines et plus particulièrement dans l'Est des États-Unis où les précipitations sont particulièrement importantes.

Aujourd'hui, le **phylloxera** n'est quasiment plus présent aux États-Unis, et l'utilisation de porte-greffes résistants est systématique dans tous les vignobles (hors Washington).

Le **botrytis** qui se développe dans un environnement humide (plus de 90 % d'humidité) à températures douces (15 et 20°C) et en présence d'eau libre est particulièrement présent dans le Nord-Est des États-Unis et en Californie.

Les maladies du bois sont un problème majeur aux États-Unis car aucun moyen de lutte chimique autorisé ou biologique efficace n'existe à présent, obligeant donc à l'arrachage des parties endommagées ou des ceps morts. Ces maladies sont essentiellement présentes dans les États de Californie, de l'Oregon et de Washington.

Origine des ressources en eau pour l'irrigation (en %)



Source : WBM 2014 Vineyard Survey



3 • Potentiel de production de la filière américaine

Les principales régions viticoles



Source : world-food-and-wine.com

Superficie viticole

La surface totale en production du vignoble national pour le raisin de cuve était estimée à 256 000 hectares en 2013.

La Californie est la zone viticole majeure du vignoble américain avec 212 000 hectares en production. Toutefois, entre 2004 et 2013, le poids du vignoble californien est passé de 87 % à 83 % de la surface nationale avec l'émergence de nouveaux états dans le paysage viticole américain : Washington (7 % des surfaces), New York (4 %) ou encore l'Oregon (3,5 %).

Les régions de l'Est, historiquement productrices de jus de raisin et de raisin de table, ont opéré une restructuration de leur vignoble vers la vigne de cuve, suite au développement de la filière, dans les années 1990.

Production de vin

En 2014, la production américaine reste stable (-0,1 %). En 2013, elle avait alors atteint son plus haut niveau depuis dix ans avec 31,6 millions d'hectolitres (dont 23,6 millions hors jus et moûts). Entre 2010 et 2013, la progression des récoltes de raisins de cuve (+18 %) s'est surtout répercutée sur la

production de jus et moûts (+70 % entre 2010 et 2013) ; la production de vin (hors jus et moûts) n'augmentant que de 13 % sur la même période.

La Californie produit plus de 90 % des raisins destinés à la vinification. Elle caractérise et influence l'ensemble de la production américaine à travers une utilisation majoritaire de cépages internationaux ou encore une domination des cépages rouges.

Avec un climat favorable à la viticulture et des méthodes de production très flexibles, l'Etat californien réussit à obtenir un rendement moyen de 120 hl/ha.

En Central Valley, où la viticulture de masse domine, des rendements proches de 230 hl/ha ont même été observés en 2013.

RENDEMENTS PAR ETAT

2013	Rendement (hl/ha)
Californie	119,6
USA	113,9
New York	102,2
Washington	71,0
Oregon	34,3

Source : TTB/USDA

La hausse de la production totale de vin a permis une forte augmentation de la production de vins distillés (+44 %) et des jus et moûts (+246 %).

Les vins tranquilles (+23 %) et mousseux (+24 %) ont progressé en volume, mais leur part reste stable dans la production totale. Entre 2004 et 2013, les productions de vins blancs et vins rouges ont progressé au même rythme - respectivement de 27 % et 31 % - renforçant ainsi leur poids dans la production de vin tranquille. A l'inverse, la production de vins rosés a nettement diminué (-39 %).



Le vignoble alloué en 2013 à la production de vin biologique représente 2 % du vignoble américain pour 339 000 hectolitres, soit un rendement de 68 hl/ha. Près de 75 % du vignoble biologique de cuve est concentré en Californie.

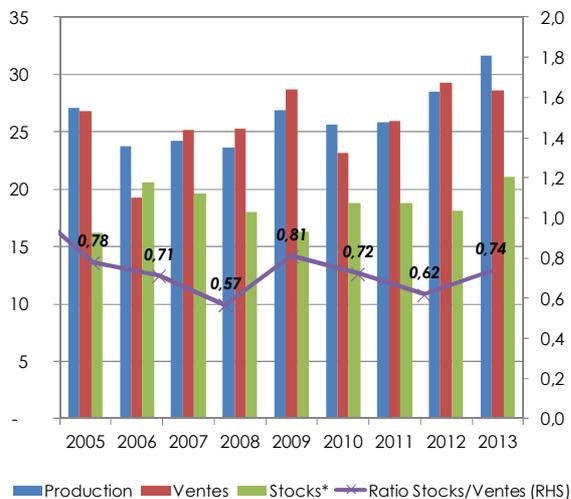
Evolution des stocks

Le ratio stocks/ventes progresse à nouveau en 2013 et en 2014, mais ne dépasse jamais 1. Les ventes sont en hausse depuis 2008, portées par la consommation domestique (+20 % depuis 2008). La production augmente également, notamment lors des trois dernières campagnes (+22 % depuis 2011).

Le ratio production/ventes est à nouveau en hausse en 2014, en lien avec les bonnes récoltes 2012, 2013. La progression de la production et des stocks est plus rapide que celle de la consommation domestique, et surtout des exportations, cela expliquant en partie la hausse « nécessaire » du marché de substitution.

Ce dernier a nettement évolué depuis 10 ans, passant de 13 % à 29 % de la production totale de vin entre 2004 et 2014. Les productions exceptionnelles des quatre dernières années ont généré une part plus importante de la production de vins distillés et de jus et moûts.

Production, ventes et stocks (en millions d'hectolitres)



Source : USDA, TTB

CHIFFRES DE LA VITICULTURE MONDIALE PLACE DES ETAT-UNIS (DONNEES 2014)

Surface > 7,5 millions d'hectares de vigne dans le monde

Dont Etats-Unis **5,6 %**

Récolte > 275 millions d'hectolitres dans le monde

Dont Etats-Unis **8,2 %**

Source : OIV

PRODUCTION DES ETATS-UNIS PAR TYPE DE VIN

66% Vins tranquilles	3% Vins effervescents	6% Vins fortifiés	14% Vins distillés	11% Jus & Moûts
--------------------------------	---------------------------------	-----------------------------	------------------------------	---------------------------

Vins tranquilles par couleur

Blanc 44 %	Rouge 46 %	Rosé 10 %
----------------------	----------------------	---------------------

Sources : TTB/USDA/ NASS/CDFA/NIELSEN A.C/WINE INSTITUTE

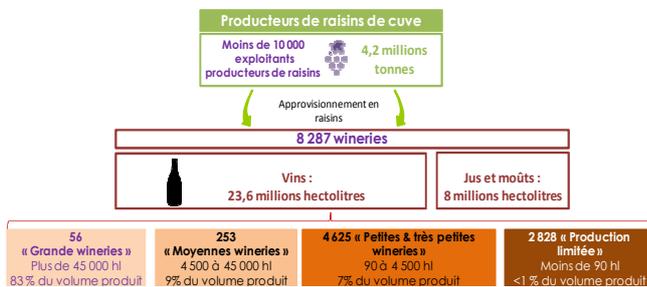


4 • Structure de la filière et coûts de production

Le nombre de wineries n'a cessé de se développer lors des dix dernières années en passant de 3 873 wineries en 2003 à 8 287 en 2014. Près de 65 % des wineries possèdent un vignoble. Cette hausse s'est effectuée quasi-uniquement via les établissements de petite taille, mais la concentration reste de mise : 1 % des entreprises représente plus de 80 % de la production en 2014.

Aux Etats-Unis, les structures coopératives telles qu'il en existe en Europe, sont quasiment absentes. Il existe néanmoins des structures appelées « marketing cooperative », telle que Allied Grape Growers, qui jouent le rôle de « grossistes en raisins » et mettent en relation des producteurs avec des acheteurs.

Les exploitations viticoles et la fabrication du vin



Source : Monographie Etats-Unis Agrex C./Sève C /Efeso C.

Aux Etats-Unis, le nombre d'exploitations produisant du raisin de cuve est estimé à moins de 10 000 en 2013 dont :

- ≈ 5 900 en Californie (contre 4 600 en 2007)
 - dont environ 1600 en Napa
- ≈ 950 dans l'Oregon (contre 792 en 2007)
 - dont 647 dans la vallée de Willamette

La surface moyenne d'une exploitation de vigne de cuve varie entre 25 et 30 hectares. En Californie, région de production historique, la surface moyenne des exploitations baisse statistiquement sous l'effet d'une augmentation du nombre de viticulteurs. Elle passe de 42 hectares en 2007 à 36 hectares en 2013.

Prix d'achat du raisin

Le prix du raisin est resté stable entre 2005 et 2010 (entre 0,60 et 0,66 \$/kg), mais a fortement progressé en 2012 (+23,5 % par rapport à 2011) en raison d'une récolte 2011 plus faible que prévue et d'une demande importante sur les marchés domestiques et étrangers. En 2013 et 2014, le prix moyen se stabilise à un prix supérieur à 0,80 \$/kg. La faible récolte 2012 influence encore les cours des millésimes 2013 et 2014.

Prix d'achat du raisin pour différentes variétés dans plusieurs zones de production

Région de production	Variété/ Appellation	PRIX (USD/kg)		
		2004	2013	Evolution 04/13 (%)
Californie	Cabernet sauvignon	1,08	1,48	+37%
Californie	Merlot	0,88	0,83	-6%
Californie	Chardonnay	0,76	0,96	+26%
Californie	Zinfandel	0,52	0,79	+52%
Oregon	Pinoth noir	2,30	2,92	+27%
Washington	Cabernet sauvignon	1,29	1,59	+23%
New-York (Finger Lakes)	Riesling (high)	1,61	1,63	+1%

Sources : USDA, CDFA, OSU, Cornell, NASS

Coût du foncier et coût de vinification

En l'espace de 25 ans, les prix des vignobles ont fortement progressé, notamment en Californie.

D'après une étude de John Bergman, le prix moyen d'un hectare de vigne planté en Napa est passé de 62 500 \$/ha en 1990 à 600 000 \$/ha en 2013.

Analyse des filières vitivinicoles des principaux pays producteurs dans le monde



PRIX MOYEN DES VIGNES

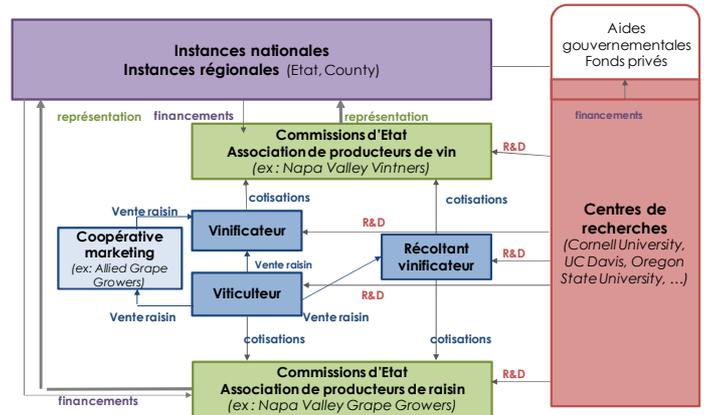
Etat	\$/hectare
New-York	15-30 000 USD
Washington	80-120 000 USD
Oregon	90-125 000 USD
Californie Napa Valley 1 ^o classe	500-750 000 USD
Californie Napa Valley 2 ^o classe	250-500 000 USD
Californie Périphérie	125-250 000 USD
Californie Sonoma County	150-300 000 USD

Sources : calasfmra.com, Wines & Vine+ Enquêtes terrain

3,5 \$/bouteille. La présence d'un faible taux d'alcool est également un avantage puisqu'il permet une commercialisation plus large en évitant certaines limitations liées au taux d'alcool.

5 • Organisation de la filière et structure d'animation

Principaux organismes au niveau national



Source : Monographie Etats-Unis Agrex C./Sève C./Efeso C.

COUT DE PRODUCTION DU VIN AUX ETATS-UNIS (EN \$/LITRE)

	2008	2014
Coûts de vinification	1,50	1,65
> Dont coût du raisin	0,70	0,85
> Dont coût de transformation	0,80	0,80
Embouteillage	0,35	0,40
Matériel (bouchon, bouteille, étiquette)	1,00	1,10
Total coût production vin	2,85	3,15

Sources : enquêtes professionnels Monographie Etats-Unis Agrex C./ Sève C. / Efeso C.

Il n'y a pas de stratégie commune à l'ensemble de la filière vitivinicole américaine.

Il existe néanmoins des plans stratégiques mis en place à différents niveaux :

- L'Etat : par exemple, la Virginie a mis en place un plan stratégique de 2012 à 2020 visant à développer la qualité des vins et le niveau des ventes au niveau régional et national.
- Les commissions d'Etat : par exemple, la Washington State Wine Commission a lancé un plan stratégique de 2013 à 2017 ayant pour objectifs de développer l'image des vins de Washington, les ventes et le niveau de production.
- Par ailleurs, la viticulture et la production de vin sont très souvent présentes dans les plans stratégiques d'autres filières comme le tourisme.

L'ajout de sucre et d'eau est autorisé et pratiqué aux Etats-Unis. Ces ajouts peuvent représenter jusqu'à 50 % du volume final. Aussi, la production de vin à faible taux d'alcool est mise en place. Cette technique, où l'on utilise des raisins avant maturité pour leur faible taux de sucre, permet de sortir des vins variétaux à moins de 0,10 \$/litre et vendus à



- En Californie, les stratégies sont définies par les différentes associations régionales telles que Napa Valley Vintners, San Joaquin Valley Winegrowers Association ou encore Lodi Winegrape Commission.

Très peu d'aides sont accordées aux producteurs. Seuls quelques projets sont subventionnés via le programme « Value Added Producer Grants ». Des aides sont néanmoins apportées aux organismes de promotion à travers le Market Access Program (MAP); ce qui représente près de 7,8 millions de dollars en 2014.

6 • Réglementation et incitations

Les États-Unis ne sont plus membres de l'OIV depuis 2001.

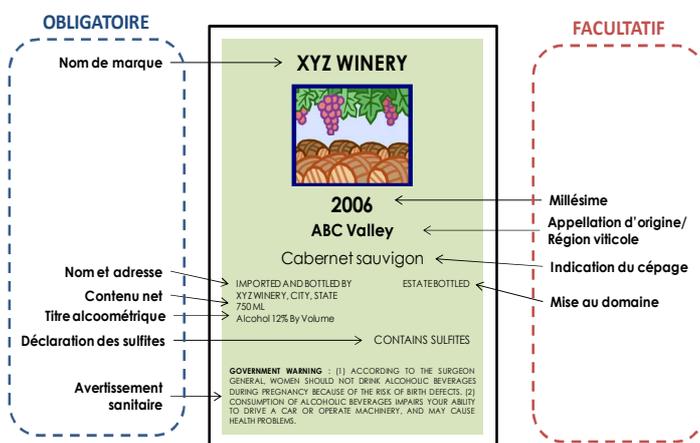
La production américaine de vin n'est pas réglementée par des mesures techniques (rendements, cépages, densité de plantation, méthode de récolte, etc.).

L'âge légal pour la consommation de vin aux États-Unis est de 21 ans. Selon l'OCDE, près de 253 millions de personnes sont en âge de consommer (population de plus de 15 ans).

Aux États-Unis, les droits de douane et une taxe sont appliqués sur l'ensemble des produits importés.

Des droits d'accise sont également appliqués au niveau national et local (État).

Réglementation concernant l'étiquetage



Source : TTB

L'étiquetage des vins et les mentions présentes sont réglementés par le Code de Réglementation Fédérale. Les vins importés doivent comporter la mention « imported by » suivie du nom et du siège de la société d'importation. La présence de sulfites doit être indiquée mais aussi des avertissements sanitaires.

Les États-Unis ont mis en place un système d'indication d'origine géographique fondé uniquement sur la localisation, les American Viticultural Area (AVA). Établi en 1978, ce système a approuvé près de 230 AVA (jusqu'en 2015) réparties sur l'ensemble du territoire. Une AVA peut être créée ou modifiée par toute personne ou entité.

Aucune norme de production (rendements, cépages, etc.) ne réglemente l'utilisation d'une AVA. Les seules obligations pour pouvoir indiquer une AVA autorisée par le TTB (Alcohol and Tobacco Tax and Trade Bureau) sur un vin sont la présence d'au moins 85 % de raisins issus de cette AVA et une vinification dans un des États où est située l'AVA.

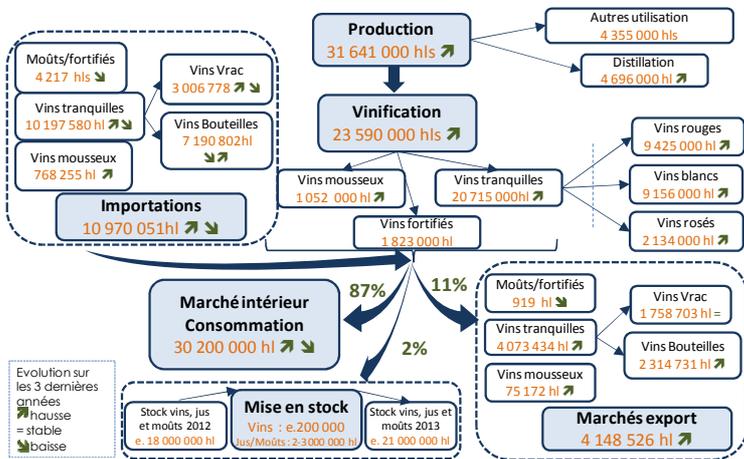
En ce qui concerne la distribution, les États ont développé leurs propres règles. Ainsi en est-il de l'obligation de passer par trois intermédiaires pour la distribution, ce qu'on appelle « Three-Tier System ». Ce système interdit à un producteur étranger de vendre directement ses vins sur le marché américain. Il est obligé de passer par un circuit comprenant obligatoirement un importateur, un distributeur (grossiste) et un détaillant (ou restaurateur). Excepté en Californie et à Washington DC, les détaillants et les restaurateurs ne peuvent pas posséder de licence d'importation. De la même façon, les importateurs ne disposent pas de licences de ventes (au consommateur final).

Par ailleurs, la distribution de boissons alcoolisées est dans certains États, dépendante de monopoles ou est interdite via les GMS.



7 • Marchés

La synthèse des marchés en 2013



Source : Monographie Etats-Unis Agrex C./Sève C./Efeso C.

Marchés d'importation

Les importations de vins ont connu une croissance continue jusqu'à 2012, pour atteindre le total de 11,7 millions d'hectolitres en 2014.

Les importations représentent 40 % des vins consommés aux Etats-Unis. En 2014, ces volumes d'importation sont constitués à 65 % de vins tranquilles conditionnés, à 27 % de vin de vrac et à 8 % de vins mousseux.

En valeur, les importations sont en croissance continue depuis 2009. Les vins tranquilles conditionnés (78 % de la valeur en 2014) et mousseux (17 %) sont en croissance. Le vrac, sur une tendance baissière depuis 2012, ne représente que 5 % des importations en valeur en 2014. Les moûts/fortifiés sont importés en proportion négligeable.

Les prix des vins importés sont sur une tendance stable à baissière pour le vrac depuis 4 ans. En revanche, ils augmentent régulièrement sur les vins embouteillés depuis 2009, pour atteindre le record de 4,48 €/litre en 2014. Pour les vins mousseux, les prix sont sur une tendance au recul depuis 2005.

ORIGINE DES IMPORTATIONS DE VINS AUX ETAT-UNIS EN 2014

Pays	PDM valeur	PDM volume
Italie	32 %	27 %
France	28 %	11 %
Australie	8 %	16 %
Argentine	7 %	10 %
Espagne	6 %	6 %
Nouvelle-Zélande	6 %	5 %
Chili	6 %	12 %
Autres	7 %	13 %

Source : Global Trade Atlas

L'Italie domine les importations américaines en volume et en valeur. Les volumes de vins italiens ne cessent de croître aux Etats-Unis. La France se positionne comme 2^e provenance en valeur, mais n'arrive qu'à la 4^e place en volume derrière l'Australie et le Chili. Cependant, la croissance française est continue depuis 2009 (année de crise), alors que l'Australie perd régulièrement des volumes sur la même période et que le Chili est sur une tendance croissante à moyen terme. Tandis que les importations depuis l'Argentine sont très irrégulières, la Nouvelle-Zélande connaît une croissance forte et continue de ses volumes.

Marché domestique

Avec 29,1 millions d'hectolitres de vins consommés en 2013, les Etats-Unis sont devenus le premier marché mondial en volume, même si le rythme de croissance relevé ces dernières années s'est ralenti entre 2012 et 2013.

Analyse des filières vitivinicoles des principaux pays producteurs dans le monde



La consommation d'alcool pur par habitant s'est stabilisée depuis 2010. Seul, l'accroissement de la population soutient la hausse de la consommation. La bière couvre la moitié de la consommation d'alcool pur, mais sa consommation est en baisse. A l'opposé, le vin (17 % de la consommation d'alcool pur) est en croissance. La consommation de vin atteint 9,7 litres/habitant en 2013, soit 30,7 millions d'hectolitres, en croissance depuis 2009, mais avec de fortes disparités régionales.

Les Etats où la consommation de vin dépasse 20 millions de caisses par an sont la Californie, la Floride et New-York. Ce sont des Etats très peuplés. Suivent l'Etat de Washington, le Texas et l'Illinois. A l'opposé, les Etats du centre sont faiblement consommateurs.

Les ventes de vin en supermarché dans les principaux Etats consommateurs en 2014



Note: Sales data from U.S. food stores only.

Source : Nielsen 2015

La répartition des différentes catégories est remarquablement stable dans le temps : 87 % pour les vins tranquilles, 5 % pour les mousseux et 8 % pour les fortifiés.

En termes de couleur, les blancs, en croissance régulière depuis 2004, sont stabilisés à 44 % de la consommation depuis

2011. Les « rosés » sont en baisse régulière et atteignent 10 % des volumes en 2014 (en fait seul les blush sont en baisse alors qu'il y a une progression des rosés secs). Les rouges continuent de croître pour dominer le marché depuis 2012 et atteindre 46 % des volumes de vins consommés en 2014.

Les prix des vins sont en augmentation constante aux Etats-Unis. Les vins tranquilles atteignent un prix moyen de 6,70 dollars en 2014 selon Nielsen. En incluant les mousseux et les vins fortifiés, on atteint un prix moyen de 8,06 dollars en 2013.

CIRCUITS DE DISTRIBUTION DES VINS AUX ETATS-UNIS

	PDM volume
Grande distribution	39 %
Liquor Stores	32 %
CHR	20 %
Online	7 %
Autres	2 %

Source : Monographie Etats-Unis Agrex C./ Sève C./ Efeso C.

Aux États-Unis, 39 % seulement des vins sont vendus en *GMS*. Les *liquor stores* représentent 32 % et le CHR 20 % des ventes de vin. Cependant, la situation peut être très différentes d'un Etat à un autre.

Le distributeur ou grossiste distribue le produit aux détaillants sous réserve de disposer d'une licence pour chacun des États où il veut distribuer. 18 Etats sont sous régime de monopole.

Marchés d'exportation

Les exportations américaines de vin sont stables sur le moyen terme, aux alentours de 4 millions d'hectolitres. Les vins conditionnés représentent 54 % des volumes exportés (2,2 millions d'hectolitres en 2014). Les vins en vrac, couvrent 44 % des volumes exportés



(1,8 million d'hectolitres). Les exportations de vins mousseux ne s'élèvent qu'à 57 000 hectolitres en 2014. Les moûts/fortifiés, quant à eux, sont exportés à hauteur de 2 000 hectolitres.

En valeur, les exportations des Etats-Unis atteignent 1,1 milliard d'euros en 2014. Après une croissance continue depuis 2009, ce montant est en léger repli en 2014 en raison de la hausse du dollar par rapport à l'euro. Les exportations de vins conditionnés qui étaient en croissance continue depuis 2009, marquent le pas en 2014, mais représentent tout de même 80 % des exportations (882 millions d'euros). Les exportations en vrac sont en croissance continue depuis 2004. Elles s'élèvent en 2014 à 192 millions d'euros et entrent pour 17 % des exports en valeur. Les exportations de vins effervescents comptent pour 30 millions d'euros et les moûts/fortifiés pour 2,7 millions d'euros.

Les prix du vrac suivent une tendance croissante depuis 2008. A 1,07 €/litre en 2014, ils sont élevés et représentent plutôt des vins destinés au conditionnement dans des pays tiers (Italie en particulier), que des « vins outils » pour assemblages. Les vins conditionnés sont également en croissance, avec un prix moyen plutôt soutenu de 4,01 €/litre. Les prix des mousseux sont plutôt sur une tendance stable et atteignent 5,18 €/litre.

REPARTITION PAR CATEGORIE DES VINS EXPORTES

Pays	Valeur 2014 en millions €	Evolution 2013 vs 2004
Vins tranquilles	1 074	+ 82 %
> Dont vins en bouteille	882	+ 71 %
> Dont vins en vrac	192	+ 163 %
Vins effervescents	30	+ 175 %

Source : Global Trade Atlas

6 PREMIERS PAYS DE DESTINATION DES EXPORTATIONS AMERICAINES DE VIN EN 2014

Pays	PDM valeur	PDM volume
Canada	31 %	17 %
Royaume-Uni	15 %	26 %
Hong-Kong	6 %	3 %
Japon	6 %	6 %
Chine	5 %	4 %
Allemagne	5 %	7 %

Source : Global Trade Atlas



8 • Enjeux et compétitivité

La filière vitivinicole américaine possède de nombreux atouts :

- ✓ **Premier marché de consommation de vin dans le monde** avec une forte marge de progression, principalement orienté sur les vins nationaux
- ✓ **Une grande diversité de climats** permettant la production de vin et un **potentiel de développement important**
- ✓ **Une réglementation très flexible** pour la plantation et la vinification facilitant la production de vin dans tous les Etats
- ✓ **Associations de producteurs influentes**
- ✓ Présence de **groupes internationaux** et **solidité financière** des principaux acteurs
- ✓ **Premiumisation** traduite par la progression du prix moyen de la bouteille sur le marché américain et à l'export
- ✓ **Système des trois-tiers** favorisant la commercialisation des vins domestiques au détriment des vins étrangers

Toutefois, les enjeux stratégiques pour la filière américaine restent multiples :

- Disposer d'une production et des ressources commerciales et marketing suffisantes pour à la fois répondre à la croissance de la demande domestique et développer les exportations.
- Multiplier les opérations de croissance externe notamment hors frontière afin de renforcer la présence du pays à l'international.
- Accroître les surfaces de vignobles pour accompagner la croissance de la demande afin d'éviter le manque de raisins à la qualité et au prix attendus, en Californie.
Le rythme actuel de plantation n'est pas suffisamment élevé. L'expansion des vignobles pourrait être limitée par plusieurs facteurs :
 - La sécheresse
 - Le coût et la disponibilité des terres
- La zone Pacifique Nord-Ouest, qui attire déjà les plus gros producteurs californiens (et même certains français), dispose de tous les atouts (raisin de grande qualité et installations de productions de vins) pour être la zone qui accompagnera la croissance de la filière. Les importations pourraient également permettre de combler les écarts pour satisfaire la demande.

Contacts



FranceAgriMer
Julie BARAT : julie.barat@franceagrimer.fr
Baptiste MONTANGE : baptiste.montange@franceagrimer.fr



CNIV
Marie-Henriette IMBERTI : mhi@cniv.asso.fr